

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

en application de l'article L123-19 du Code de l'environnement

Relative à l'élaboration du programme régional de la forêt et du bois 2020-2030 de Normandie

Objet de la consultation :

En application de l'article L122-1 du Code forestier, le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) de Normandie est en cours d'élaboration. Le PRFB décline les orientations du programme national de la forêt et du bois 2016-2026. La Commission régionale de la forêt et du bois, co-présidée par l'État et la Région, est chargée de son élaboration.

Le programme régional de la forêt et du bois de Normandie décline une politique publique forestière et constitue le document de référence pour la gestion des forêts. Il a pour objectifs de davantage et mieux mobiliser le bois des forêts normandes, selon les principes de gestion durable, pour alimenter la filière et accompagner le développement de l'activité de transformation du bois dans le cadre de la croissance verte.

Le programme régional de la forêt et du bois de Normandie a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

La première phase de participation du public a été réalisée sous la forme d'une concertation préalable sous l'égide d'un garant, fin 2018. Le PRFB fait aujourd'hui l'objet de la deuxième phase de participation, la consultation du public par voie électronique.

Le PRFB sera arrêté par le Ministre chargé des forêts (Ministre de l'agriculture et de l'alimentation).

Durée de la consultation électronique :

La consultation du public sur le projet de programme régional de la forêt et du bois de Normandie est ouverte du

Mardi 7 janvier au Vendredi 7 février 2020 inclus

Modalités de la consultation :

Pendant toute la durée de la participation du public, le dossier (projet de PRFB, évaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, rapport du garant et synthèse de la concertation préalable) peut être consulté sur le site internet de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Normandie, à l'adresse suivante : <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>

Le dossier de consultation est également, sur demande, mis à disposition du public sur support papier dans les préfetures et les sous-préfetures des départements de la région Normandie.

À l'issue de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et mise en ligne sur le site internet indiqué ci-dessus.

Si vous souhaitez participer à la consultation, vous pouvez adresser vos observations ou questions :

- au moyen du questionnaire disponible sur le site internet de la DRAAF
<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>
- ou en envoyant un mél à participation-foret-bois.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
- ou en envoyant un courrier à DRAAF de Normandie - SREMAF (consultation PRFB) - 2 rue Saint Sever - BP 36006 76032 ROUEN CEDEX

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en utilisant les adresses mél ou postale ci-dessus.